



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 29 septembre 2023

Projet d'émission d'un emprunt obligataire d'un montant global de 7 000 000 euros sous forme d'OBSA

Convocation d'une assemblée générale mixte

Smart Good Things Holding envisage l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant global de 7 000 000 euros sous forme d'obligations assorties de bons de souscription d'actions attachés (« OBSA »).

Cette émission d'OBSA serait réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit de la société par actions simplifiée (« SAS ») Vibration International, dont le Président est Monsieur Serge Bueno (à hauteur de 3 500 000 euros), la SAS Molis, dirigée par Monsieur Patrick Molis (à hauteur de 1 750 000 euros) et la SAS Pignela Capital, société de droit suisse, dirigée par Monsieur Thierry de Mitri (à hauteur de 1 750 000 euros).

Cette opération serait destinée à financer le développement de la Société. Les OBSA porteraient intérêts à un taux annuel égal à la somme de 8,00% l'an. Chaque bon de souscription d'actions attachés aux obligations émises donnerait droit à la souscription d'une action ordinaire nouvelle de la Société au prix de 100 euros par action ordinaire.

Cette émission d'OBSA réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription, sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires convoquée à cet effet le 7 novembre 2023 à 14h dans les locaux de l'Hôtel Édouard VII, situés au 39 avenue de l'Opéra, 75002 Paris.

L'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire et extraordinaire (l'« **Assemblée Générale Mixte** ») inclura d'autres projets de résolutions mentionnés dans un avis de réunion publié au Bulletin des annonces légales et obligatoires le 29 septembre 2023.

L'Assemblée Générale Mixte sera ainsi amenée à se prononcer notamment sur :

- une évolution de la composition du Conseil d'Administration de la Société, avec le départ de deux administrateurs (Monsieur Joseph Bohbot et Madame Sabine Howard-Bohbot) ainsi que la nomination simultanée de la SAS Molis (dirigée par Monsieur Patrick Molis) et de la SAS Startup Story, en qualité d'administrateurs ;
- une division de la valeur nominale de l'action Smart Good Things Holding par 20 afin de la ramener d'un euro à cinq centimes d'euro par action (la « Division du Nominal »). Le montant total du capital de la Société resterait inchangé à la suite de cette opération. La Division du

SMART GOOD THINGS

Nominal a pour objet d'augmenter le nombre d'actions composant le capital social et consécutivement la liquidité du titre. Cette opération serait réalisée automatiquement par un échange de 20 actions nouvelles contre une action ancienne.

Les actionnaires pourront se reporter au rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Mixte, qui sera publié ultérieurement, pour obtenir plus d'informations sur ces opérations et les projets de résolutions en ce inclus les profils des candidats au Conseil d'Administration et le calendrier de la Division du Nominal.

À propos de Smart Good Things Holding

Smart Good Things Holding c'est avant tout une volonté : changer le monde en mettant le bien-être et la générosité au cœur des modèles économiques du futur. Cotée sur Euronext Access + à Paris et fondée par Serge Bueno, Smart Good Things Holding a pour ambition de faire progresser l'économie bienveillante. Tony Parker ex-international français et entrepreneur est directeur général délégué, actionnaire et ambassadeur de la société. À travers ses boissons « Bonnes pour soi, Bonnes pour les autres » et ses services basés sur sa philosophie « Consommation = Protection, Smart Good Things Holding s'engage à soutenir trois causes majeures : la formation des jeunes, l'égalité femme-homme et le bien-être des aînés.

Plus d'infos sur smartgoodthings.com



Contacts

Relations Presse financière : Michael SCHOLZE - 01 56 88 11 14 - michael.scholze@actifin.fr

Relations Investisseurs : Jean-Yves BARBARA - 01 56 88 11 13 - jybarbara@actifin.fr